

## **Réponses aux engagements pris à la séance de travail du 22 avril 2021**



## Engagement #1.

Le Coordonnateur – pour la norme PER-003-2 – Titres de compétence du personnel d'exploitation (pièce [B-0009](#)) – soumettre un texte qui tient compte des éléments suivants :

- 1.1 Identification en italique des termes qui sont définis au Glossaire (section 4.1);
- 1.2 La proposition de traduction du terme de la version anglaise « NERC Reliability Operator » en français par « *répartiteur* fiabilité » suppose que le terme « system » a été oublié dans la version anglaise par la NERC. L'équivalent de « répartiteur » au glossaire est « System Operator ». Veuillez expliquer la codification et proposer une uniformisation de ces termes pour la norme qui reflète le mieux possible la version anglaise (section E1, E2.2 et E3.2). Il serait également pertinent de revoir la cohérence de la traduction des termes « Balancing, Interchange and Transmission Operator » par « répartiteur d'équilibrage, des échanges et de *transport* » ;
- 1.3 S'assurer que la traduction du terme en anglais « applicable Areas of Competency » reflète le mieux possible la version anglaise (sections M1.3, M2.3 et M3.3).
- 1.4 Pour le « Plan de mise en œuvre », soumettre une proposition pour l'ajout de l'hyperlien dans la version anglaise (section E, Documents connexes version anglaise).

### R1

**Les notes de bas de page aux exigences E2 et E3 font référence aux certificats indiqués dans le manuel du programme de certification des *répartiteurs* de la NERC. Par conséquent, malgré le fait qu'on ne retrouve pas le terme « System Operator » dans la liste des certificats aux exigences E2.2 et E2.3 dans la version anglaise de la norme PER-003-2, le Coordonnateur comprend que les *répartiteurs* dont il est question réfèrent au terme *répartiteur* du Glossaire. Afin de mieux refléter cette référence, le Coordonnateur propose, comme convenu en séance de travail avec la Régie, de codifier le mot « répartiteur » en italique aux exigences E2.2 et E2.3 dans la version française de la norme PER-003-2. Le Coordonnateur dépose à la pièce révisée HQCF-2, document 1 ces modifications ainsi que les modifications tel que convenu à la séance de travail en ce qui concerne les engagements 1.2 et 1.3, et les modifications demandées par la Régie à la pièce [A-008](#).**

## Engagement #2.

Le Coordonnateur – pour la norme PER-006-1 – Formation particulière des employés (pièce [B-0009](#)) – soumettre un texte qui tient compte des éléments suivants :

- 2.1 L'historique des versions, à la page 5 de la norme, doit fournir la date et le no. de dossier de la lettre d'ordonnance de la FERC ratifiant cette norme. Proposer une méthode pour inclure cette information lorsque disponible.

2.2 La proposition de traduction de termes techniques de la version anglaise (section Principes directeurs et fondements techniques E1) ne correspond pas aux termes acceptés du domaine technique particulier et cela rend la compréhension du texte difficile ou ambiguë. Exemples :

- « applicable plant personnel responsible for Real-time control of a generating Facility » par « certains employés chargés de commander en *temps réel* une *installation* de production » : le terme commander n'est jamais utilisé dans ce sens, l'usage du terme commande est plus approprié.

Une clarification est demandée pour certains termes de cette section.

2.3 La section E, Documents connexes en français et en anglais, mentionne le « Plan de mise en œuvre du projet 2007-06.2 » pour lequel une note de bas de page contient un lien hypertexte, le lien hypertexte anglais est fonctionnel, mais le lien hypertexte français est erroné.

## R2

Suite à un courriel de la part du Coordonnateur envoyé à la NERC concernant les informations manquantes dans la section historique des versions de la norme PER-006-1, la NERC a transmis au Coordonnateur une version PDF de cette norme incluant l'ajout à l'historique des versions à la page 5, le numéro de dossier de la FERC, ainsi que la date d'adoption ratifiant cette norme. La NERC précise dans ce même courriel que leur site internet sera mis à jour prochainement. La NERC a également effectué ces mêmes modifications à la norme PRC-027-1 faisant partie du même projet NERC 2007-06.2. Le Coordonnateur dépose la version anglaise de ces normes à la pièce révisée HQCF-2, document 2. Le Coordonnateur a fait les modifications correspondantes dans l'historique de version de ces normes, les modifications tel que convenu à la séance de travail en ce qui concerne les engagements 2.2 et 2.3, et les modifications demandées par la Régie à la pièce [A-008](#) à la pièce révisée HQCF-2, document 1.

## Engagement #3.

Le Coordonnateur – pour l'Annexe Québec des normes PER-003-2 et PER-006-1 (pièce [B-0020](#)) – soumettre un texte qui tient compte des éléments suivants :

- 3.1 Pour le texte de la nouvelle annexe pour le Québec des normes PER-003-2 et PER-006-1, ajuster le libellé de la section 4.1.
- 3.2 Revoir soit le texte de la norme PER-006-1, soit le texte à l'annexe Québec de cette même norme, afin d'avoir une uniformité pour le titre de la section 2 (Niveau/Niveaux de gravité de la non-conformité (VSL)) ainsi que quelques autres coquilles.

## R3

Le Coordonnateur dépose les annexes des normes PER-003-2 et PER-006-1 à la pièce révisée HQCF-2, document 3 selon les modifications demandées par la Régie à la pièce [A-009](#).

## **Engagement #4.**

Le Coordonnateur – pour les modifications au Glossaire relatives à la norme PER-006- 1 (pièce [B-0012](#)) – soumettre un texte qui tient compte des éléments suivants :

- 4.1 Revoir la concordance entre l'usage du pluriel pour le terme « études » dans « études de coordination des systèmes de protection » en page 2 et le renvoi de la traduction anglaise à ce même terme au singulier en page 5.
- 4.2 Revoir la proposition du Coordonnateur d'adopter le terme « Operating Planning Analysis » tandis que la NERC a plutôt adopté le terme « Operational Planning Analysis »
- 4.3 Déterminer si dans la définition du terme « études de coordination des systèmes de protection » le terme « défaut » devrait être en italique.

### **R4**

**Le Coordonnateur dépose le document Modifications au Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité à la pièce révisée HQCF-2, document 4 selon les modifications demandées par la Régie à la pièce [A-007](#).**

## **Engagement #5.**

Le Coordonnateur – soumettre une proposition pour alléger le traitement des normes PRC-025-2 et PRC-027-1 qui, suite à un examen *prima facie* de la Régie de l'énergie, comportent de multiples enjeux quant à la traduction de plusieurs termes d'un domaine spécialisé et technique (ex : faire appel à du personnel expert d'HQT pour revoir les textes dans les meilleurs délais).

### **R5**

**Le Coordonnateur a fait appel au personnel d'HQT afin de revoir le texte spécialisé et technique des normes PRC-025-2 et PRC-027-1 et dépose la norme PRC-027-1 en suivi des modifications à la pièce révisée HQCF-2, document 1. Quant à la norme PRC-025-2, le Coordonnateur la déposera d'ici le 18 juin, une fois que le personnel spécialisé d'HQT aura terminé l'exercice de validation du texte. De plus, le Coordonnateur a ajusté le libellé à la section 4.1 et a revu le texte de la section 2 des annexes de ces normes afin d'assurer une uniformité avec les modifications demandées par la Régie à la pièce [A-009](#). Ces modifications sont déposées à la pièce révisée HQCF-2, document 3.**

## **Engagement #6.**

Le coordonnateur – commenter la possibilité d'adopter la PER-006-1 au préalable de la PRC-027-1.

**R6**

**Le Coordonnateur a répondu à l'engagement à la [pièce B-0026](#) dans sa lettre datée du 30 avril 2021.**